

AIDE-MEMOIRE

des conditions d'admission au poste d'
ASSISTANT SOCIAL (m/f/d) 50% CDD
dans le cadre de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale.

L'Office Social Esch-sur-Alzette se propose d'engager **un assistant social (m/f/d)** à raison de **20 heures** par semaine sous le régime du **salarié à tâche à tâche intellectuelle** moyennant un contrat à **durée déterminée** jusqu'au **31 décembre 2026**, susceptible d'être renouvelé.

Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- Être détenteur d'un diplôme autorisant à porter le titre d'assistant (d'hygiène) social ainsi que d'une autorisation à exercer la profession afférente au Luxembourg ;

Vos compétences :

- Faire preuve d'empathie et de bienveillance ;
- Être capable de travailler de manière autonome et en équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation, des responsabilités et de la priorisation des urgences ;
- Assurer un travail administratif soigné ;
- Être proactif et ouvert aux changements.

Vos missions :

Le nouveau titulaire (m/f/d) sera appelé à assurer les tâches assignées aux assistants sociaux par les dispositions de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale.

Une expérience professionnelle dans le domaine de l'aide sociale et une connaissance des 3 langues administratives seront considérées comme avantages.

Pièces à joindre à la candidature :

1. Lettre de motivation ;
2. Curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et occupations professionnelles antérieures) ;
3. Copies des diplômes d'études et certificats ;
4. Copie de l'autorisation à exercer la profession d'assistant social au Luxembourg ;
5. Copie de la carte d'identité ou du passeport ;
6. Copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale ;
7. Extrait récent du casier judiciaire (bulletin No 3 et No 5) ;

Les candidatures munies des pièces à l'appui demandées sont à adresser **à l'attention de Mme la Présidente** et **par courriel** à l'adresse : **direction.officesocial@villeesch.lu**
pour le 27 février 2026, 17 heures au plus tard.

ATTENTION : Les demandes incomplètes, irrecevables ou introduites hors délai ne seront pas prises en considération !

En déposant son dossier, le candidat (m/f/d) donne son accord à l'Office Social d'utiliser ses données personnelles dans le cadre de la procédure de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).